



Prouver un viol avec des détails sur l'agresseur

Par **LIIIIIIIIII**, le **23/05/2020** à **08:49**

Bonjour.rnrnJ'ai été victime de viol il y à quelques mois sur mon lieu de travail. Malheureusement, étant dans le dénit et dans la peur je n'ai pas porté plainte. En début d'année, je ne supportais plus de continuer de croiser mon agresseur, j'ai demandé à ma chef qui est aussi une amie de changer se site en lui disant seulement qu'il y avait eu tentative de viol. À partir de là la direction a été au courant, j'ai raconté toute l'histoire et ils ont mis à pied mon agresseur mais pour cela il fallait obligatoirement que je porte plainte d'après eux. Je n'étais pas prête mais je l'ai fait quand même. Comme cela faisait quelques mois il n'y avait aucune preuves lors de mon RDV aux UMJ.rnrnLe procès me fait très peur. Ma question est simple : Si je suis capable de décrire des détails sur l'intimité de mon agresseur, cela pourrait-il prouver en partie qu'il y a bien eu un problème ? J'ai des détails particuliers propres à lui et je ne m'accroche qu'à ça pour avoir la force d'aller jusqu'au bout.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **24/05/2020** à **06:08**

Bonjour,rnrnVotre agresseur ayant certainement un avocat (commis d'office ou non) vous avez tout intérêt à en avoir un afin de vous défendre. Votre avocat saura contrer les arguments de son confrère et saura aussi présenter votre affaire devant les juges. En outre, il saura aussi éviter les erreurs que vous, non professionnelle du droit, pourriez commettre, erreurs qui pourraient faire capoter toute l'affaire et rendre votre agresseur blanc comme neige.

Par **morobar**, le **24/05/2020** à **09:25**

Bonjour,
[quote]
J'ai des détails particuliers propres à lui et je ne m'accroche qu'à ça pour avoir la force d'aller jusqu'au bout.
[/quote]
Ce qui vous attend:
a) vous l'avez déjà vu tout nu. J'en ai fait autant avec des dizaines de personnes depuis les douches collectives jusqu'au bord de la mer. Et je ne suis pas nudiste.
b) vous avez eu des (ou un début de) relation consentie, depuis le flirt jusqu'au terme.